

COMPTE RENDU DES DECISIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2017

1. NOMINATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

vu les articles L.2121-15 et L.2541-6 du CGCT,

après avoir délibéré,

➤ émet un avis favorable à l'unanimité, à la nomination de Françoise BOISSIERE au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal,

après avoir délibéré,

➤ approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 septembre 2017.

3. APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

FONCTIONNEMENT	compte	libellé	montant	total chapitre
DEPENSES				
charges à caractère général	6067	Fournitures scolaires	2 800.00	5 800.00
	6132	Locations immobilières	3 000.00	
Charges de personnel	6336	Cotisations CNFPT	500.00	40 000.00
	64111	rémunération titulaires	17 000.00	
	64131	rémunérations non titulaires	12 000.00	
	6451	cotisations Urssaf	5 000.00	
	6453	cotisation Caisses retraite	5 000.00	
	6454	cotisation Assedic	500.00	
Atténuations de produits	739115	Prélèvement SRU	46 000.00	55 500.00
	73925	Fond national de Péréquation de ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	9 500.00	
Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000.00	3 000.00
Autres charges de gestion courante	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé – participation à la construction de logements locatifs aidés	55 000.00	55 000.0
virement à section d'investissement	023	virement	1 051 598.24	1 051 598.24
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT				1 210 898.24
FONCTIONNEMENT	compte	libellé	montant	total chapitre
RECETTES				
Résultats de fonctionnement	002	Résultat de fonctionnement 2016	1 009 398.24	1 009 398.24
Produits des services	70311	Concession dans les cimetières	7 000.00	7 000.00

Produits du domaine	73111	Taxes locales	- 30 000.00	- 30 000.00
dotations	7411	Dotation forfaitaire	12 000.00	30 500.00
	74121	Dotation solidarité rurale	2 000.00	
	74833	Etat compensation taxe professionnelle	- 2 700.00	
	74834	Etat compensation taxes foncières	- 2 000.00	
	74835	Dotation compensation taxe habitation	21 200.00	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT				1 210 898.24
INVESTISSEMENT	compte	libellé	montant	total chapitre
DEPENSES				
Immobilisations corporelles	2138	Autres constructions	32 400.00	-32 400.00
	2184	Mobilier	-64 800.00	
Emprunts et dettes assimilées	1641	Emprunts	12 000.00	12 000.00
Immobilisations en cours	2313	Constructions	191 000.00	203 500.00
	238	Avances versées sur commandes d'immos	12 500.00	
Crédits de reports 2016	2051	Concessions et droits similaires	420.00	3 750 252.06
	2111	Terrains nus	170 000.00	
	2128	Autres agencements	7 906.37	
	21534	Réseaux électrification	18 680.21	
	2183	Matériel bureau	3 504.40	
	2188	Autres immos corporelles	3 712.50	
	2313	Constructions	3 546 028.58	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT				3 933 352.06
INVESTISSEMENT	compte	libellé	montant	total chapitre
RECETTES				
solde d'exécution	001	solde exécution section investissement reporté	3 246 309.75	3 246 309.75
dotations, fonds divers	10226	Taxe aménagement	20 000.00	48 942.31
	1068	excédent fonctionnement capitalisé	28 942.31	
subventions d'investissement	1321	Subvention investissement Etat	191 946.00	222 320.00
	1324	Subvention équipement communes	1 774.00	
	13258	Subvention investissement autres groupements	12 500.00	
	1328	subvention d'investissement	16 100.00	
Crédits de reports 2016	1321	Subvention d'investissement Etat	335 000.00	475 000.00

	1323	Subvention investissement Département	100 000.00	
	13258	Subvention investissement autres groupements	40 000.00	
Emprunts et dettes assimilées	1641	Emprunts en euros	1 594 850.00	1 594 850.00
Immobilisations en cours	23	Avances et acomptes versés	56 000.00	56 000.00
virement de la section fonctionnement	021	virement de la section fonctionnement	1 051 598.24	1 051 598.24
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT				6 695 020.30

Le Conseil Municipal,
sur avis de la commission des finances du 28 septembre 2017,
après avoir délibéré,

- adopte avec 20 voix pour et 6 abstentions, le budget supplémentaire 2017 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

4. BUDGET / VOTE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATIONS DE PROGRAMME	MONTANT AUTORISATION DE PROGRAMME en €			REPARTITION PREVISIONNELLE DES CREDITS DE PAIEMENT en €	
	INITIAL	REVISE	REVISE 2	CP 2016	CP 2017
Centre Technique Municipal	1 572 500.00 TTC 1 310 416.66 HT	1 618 624.63 TTC 1 348 853.86 HT	1 643 755.62 TTC 1 369 796.35 HT	1 572 500.00 TTC 1 310 416.66 HT	71 255.62 TTC 59 379.68 HT
Vestiaires et club- house	2 668 872.00TTC 2 224 060.00 HT	2 906 752.39 TTC 2 422 293.66 HT	2 919 501.12 TTC 2 432 917.60 HT	2 611 224 TTC 2 176 020.00 HT	308 277.12 TTC 256 897.60 HT

Le conseil municipal,
sur avis de la commission des finances du 28 septembre 2017,
après avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité, l'inscription des autorisations de programme/crédits de paiement tels que mentionnés dans le tableau ci-dessus.

5. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION THERMIQUE DU DOJO ET DU TENNIS COUVERT

Le Conseil Municipal,
vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
vu les avis de la commission d'appel d'offres des 4 et 9 octobre 2017,
après avoir délibéré,

- attribue à l'unanimité, à l'équipe dont le mandataire est le cabinet Dossmann Architecte, le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique du Dojo et du tennis couvert, pour un coût prévisionnel des travaux de 450 000 € HT, représentant un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant forfaitaire de 36 000 € HT,
- dit que les crédits correspondants sont prévus au Budget Primitif 2017 et suivant,
- et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces du marché correspondant et tous documents s'y rapportant.

6. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU WOERTHEL – PHASE 2

Le Conseil Municipal,
vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 octobre 2017,
après avoir délibéré,

- attribue avec 18 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, à l'équipe dont le mandataire est le cabinet Dossmann Architecte, le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école maternelle du Woerthel-phase 2, pour un coût prévisionnel des travaux de 350 000 € HT, représentant un marché de maîtrise d'œuvre d'un montant forfaitaire de 45 500 € HT,
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Supplémentaire 2017 et suivant,
- et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces du marché correspondant et tous documents s'y rapportant.

7. ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION DE VESTIAIRES ET D'UN CLUB HOUSE

Le Conseil Municipal,
vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie les 4 et 9 octobre 2017,
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, d'attribuer le marché de travaux relatif à l'opération de construction de vestiaires et d'un club-house à l'entreprise et pour le montant suivant :

N° lot et désignation	Attributaire	Montant de l'offre en € HT	Option retenue	Montant total de l'offre en € HT
10_A revêtement sol souple et parquet	SINGER	17 418.65	/	17 418.65

- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise et pour le montant mentionné ci-dessus ainsi que tous documents relatifs à ce marché de travaux ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits aux budgets primitifs 2017 et suivants.

8. SECTEUR DU TRISSERMATT / CESSION DE DEUX PARCELLES A HABITAT DE L'ILL

Le Conseil Municipal,
sur avis du service des Domaines du 27 septembre 2017,
après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, la cession des biens fonciers ci-dessous, situés au lieu-dit Trissermatt à La Wantzenau, pour un montant de 119 197 €, au bénéfice des sociétés Habitat de l'Ill, Topaze Promotion et Joël Ohayon Promotion avec la faculté de substitution à la Sarl Trissermatt, nouvellement créée, pour la réalisation du projet d'aménagement tel que validé par la commune :

Références cadastrales	Superficies
Section 1 parcelle 52	14,01 ares
Section 1 parcelle 54	17,10 ares
Total	31,11 ares

- prend acte que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

9. SUBVENTION A L'ASSOCIATION LES FOUS TO ARTS

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention maximale de 2 000 € à l'association les Fous to Arts sise à Strasbourg pour l'organisation de deux ateliers de théâtre hebdomadaires destinés aux jeunes durant l'année scolaire 2017-2018. Ladite subvention sera fractionnée en quatre versements, 3 acomptes trimestriels suivis d'un solde après la représentation finale.
- Il est précisé que dans le cas où seul un atelier prendra rang, ces sommes seront divisées par deux.

10. EUROMETROPOLE DE STRASBOURG / APPROBATION DU PROGRAMME 2018 DES PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC / AUTORISATION DE DEBUTER LES ETUDES ET CERTAINS TRAVAUX

LA WANTZENAU

Opération	2017WAN4799	LA WANTZENAU				Etudes		1	
Site projet	RUES DU CIMETIERE ET DE L'EGLISE								
Tronçon/Tranche	1/1	Debut	Complet	Fin	Complet				
Mt Total Prévisionnel	140 000 €	MOE	Externe	Tableau	-	AMO	non		
									TTC
Eau	Etat entretien réseau	Conduite/Branchement	Pose	Trx en tranchée ouverte	Type marché	MAPA	3 000 €		
Assainissement	Etat entretien réseau	Collecteur/Branchement	Pose	Trx tranchée ouverte	Type marché	MAPA	11 000 €		
Total délibéré EMS :							14 000 €		

LA WANTZENAU

Opération	2017WAN4800	LA WANTZENAU				Etudes		2	
Site projet	RUE DU NOYER								
Tronçon/Tranche	1/1	Debut	Complet	Fin	Complet				
Mt Total Prévisionnel	130 000 €	MOE	Externe	Tableau	-	AMO	non		
									TTC
Eau	Etat entretien réseau	Conduite/Branchement	Pose	Trx en tranchée ouverte	Type marché	MAPA	13 000 €		
Total délibéré EMS :							13 000 €		

LA WANTZENAU

Opération	2015WAN4801	LA WANTZENAU				Suite études et travaux		3	
Site projet	RUES DES MERLES ET DES ROSSIGNOLS								
Tronçon/Tranche	2/2	Debut	Complet	Fin	Complet				
Mt Total Prévisionnel	117 600 €	MOE	Externe	Tableau	-	AMO	non		
									TTC
Eau	Etat entretien réseau	Conduite/Branchement	Pose	Trx en tranchée ouverte	Type marché	MAPA	30 000 €		
Total délibéré EMS :							30 000 €		

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- émet à l'unanimité, un avis favorable au programme « projets sur l'espace public pour l'année 2018 : lancement des études et de certains travaux », comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

11. COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

Le Conseil Municipal,

- a pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2016 de l'Eurométropole de Strasbourg.

12. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS AIDES 1 RUE D'OR

Le Conseil Municipal,

considérant l'ensemble de la réglementation et des obligations pesant sur la commune de La Wantzenau en matière de construction de logements locatifs aidés,
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de verser directement à la société DOMIAL une participation financière de 30 000 € pour la réalisation de 6 logements locatifs aidés sur le terrain situé 1 rue d'Or à La Wantzenau,
- précise que les crédits nécessaires à cette participation sont inscrits au budget supplémentaire 2017,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération.

13. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

LOCATIFS AIDES 2 RUE DE LA FORET

Le Conseil Municipal,
après le retrait de la salle de Madame Michèle Kannengieser,
considérant l'ensemble de la réglementation et des obligations pesant sur la commune de La Wantzenau en matière de construction de logements locatifs aidés,
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de verser directement à la société HABITATION MODERNE une participation financière de 25 000 € pour la réalisation de 5 logements locatifs aidés sur le terrain situé 2 rue de la Forêt à La Wantzenau,
- précise que les crédits nécessaires à cette participation sont inscrits au budget supplémentaire 2017,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de treize délibérations et les membres suivants y ont assisté :

M. Patrick DEPYL

M. Roger BODE

Mme Françoise BOISSIERE

Mme Katia BOSSUYT

M. Denis CLAUSS

M. Christophe GEORG

Mme Anne HEMMERLE

Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Pia KIEFFER

M. Jean-Claude LOGEL

Mme Agnès MACHWATE

M. Camille MEYER

M. Martial SCHILLINGER

M. Grégory SCHNEIDER

Mme Christine STROH

M. Christophe STROH

M. Benjamin VIX

M. Clément VIX

Mme Aline WISS

Absents, excusés :

M. Jean-Louis GABEL avec procuration à M. Denis CLAUSS

Mme Anne-Claire GUIARD avec procuration à M. Christophe GEORG

Mme Christiane HEINTZ avec procuration à Mme Anne HEMMERLE

M. Serge HUGEL avec procuration à Mme Katia BOSSUYT

M. Frédéric MAURY avec procuration à Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Myriam STENGER avec procuration à Mme Françoise BOISSIERE

M. Stéphane STROH avec procuration à Mme Aline WISS

M. Aurélien CROMBE

Mme Sabine PAILLARD

Mme Michèle WOLFF-VERINAUD

Affiché le 19 octobre 2017.